

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 02387

Numéro SIREN : 417 586 609

Nom ou dénomination : A S TECHNOLOGIE

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2018 sous le numéro de dépôt 57513



20180575132017

DATE DEPOT : 12/07/2018

N° DE DEPOT : 57513

N° GESTION : 1998B02387

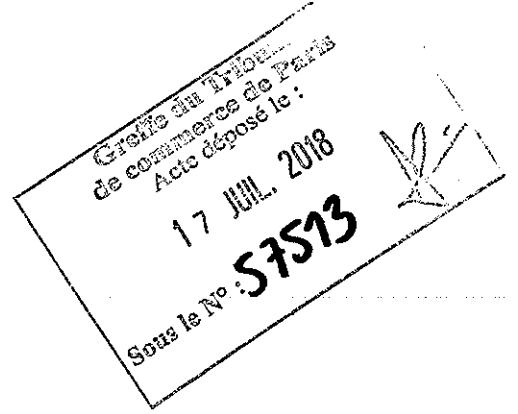
N° SIREN : 417586609

DENOMINATION : A S TECHNOLOGIE

ADRESSE : 120-122 rue de Réaumur 75002 Paris

MILLESIÈME : 2017

AS TECHNOLOGIE
SAS au capital de 8 000 €
120-122 rue Réaumur 75002 PARIS
417 586 609 RCS PARIS



DECISION D'AFFECTATION ADOPTÉE

PAR DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 11 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 109 769 € de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice, soit 109 769 €
- Auquel il y a lieu d'ajouter le report à nouveau de l'exercice précédent, soit..... 1 112 123 €
- Soit, au total, un bénéfice distribuable de 1 221 892 €

Lequel sera réparti de la façon suivante :

- A titre de dividendes 400 000 €
- Le solde au report à nouveau..... 821 892 €

Le dividende unitaire par action est donc de 800 € et payable à compter de ce jour.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Equipe".

AS TECHNOLOGIE

SAS au capital de 8 000 €
120-122 rue Réaumur 75002 PARIS
417 586 609 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION

SUR L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

La SAS AS INTERNATIONAL GROUP, représentée par Monsieur Alain LE GARLES, agissant en qualité de Directeur Général de ladite société a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice 2017 a été marqué par une légère baisse du bénéfice et du chiffre d'affaires après la hausse de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires est en baisse de 6 % passant de 5 493 384 € au titre de l'exercice précédent à 5 155 286 €.

La baisse des charges d'exploitation dans une proportion identique à celle des produits d'exploitation permet au résultat d'exploitation de se maintenir passant de 132 712 € à 137 090 €.

Le résultat financier fait apparaître un bénéfice de 6 128 € contre 4 558 € en 2016.

Après imputation du résultat exceptionnel déficitaire de 1 429 € et de l'impôt sur les sociétés bénéficiaire de 32 020 €, l'exercice se clôt par un bénéfice de 109 769 € contre 119 620 en 2016.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la société s'élevait à 2 287 003 €.

II - EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ALG

III - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice en cours, nous prévoyons une stabilisation du chiffre d'affaires et du résultat.

IV - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

V - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

VI - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 109 769 € de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice, soit109 769 €
- Auquel il y a lieu d'ajouter le report à nouveau de l'exercice précédent, soit.....1 112 123 €
- Soit, au total, un bénéfice distribuable de1 221 892 €

Lequel sera réparti de la façon suivante :

- A titre de dividendes400 000 €
- Le solde au report à nouveau821 892 €

Le dividende unitaire par action serait donc de 800 €, payable à compter de ce jour.

ALS

VII - RAPPEL DES DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
2016	0 €	0 €
2015	200 000 €	0 €
2014	0 €	0 €

VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses somptuaires et non déductibles du résultat fiscal visées aux articles ci-dessus.

IX - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la Société et son Président.

X - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions du I de l'article D.441-4: nous vous présentons les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs :

	Article D. 441-II : Factures <u>recues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441-II : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées		0	0	0	0	0		11	4	1	7	23
Montant total des factures concernées TTC H. Groupe						0,00 €		64 309,45 €	12 942,00 €			77 251,45 €
Montant total des factures concernées TTC Groupe						0,00 €		24 570,00 €	18 245,40 €	1 248,76 €	8 604,90 €	52 669,06 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC								1,47%	0,52%	0,02%	0,14%	2,15%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 30 J						- Délais contractuels : 30 J					

XI - CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes.

Monsieur Alain LE GARLES
Directeur général de la SAS AS INTERNATIONAL GROUP





KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

AS Technologie S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017
AS Technologie S.A.S.
120-122, rue Réaumur - 75002 Paris
Ce rapport contient 22 pages
Référence : PSP - 182.302 - RCA

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30060101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 62
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 61
Site internet : www.kpmg.fr

AS Technologie S.A.S.

Siège social : 120-122, rue Réaumur - 75002 Paris
Capital social : €. 8.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AS Technologie S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3-7 « Modalités d'enregistrement du chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

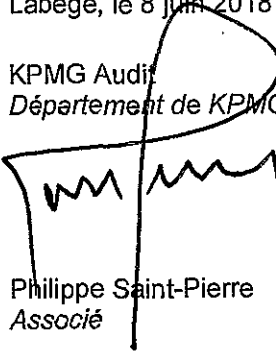
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 8 juin 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

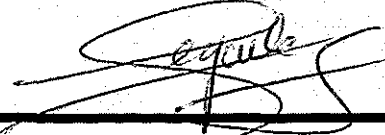


Philippe Saint-Pierre
Associé

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	74 055		74 055	3,24	66 219	3,00
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	74 055		74 055	3,24	66 219	3,00
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 147 291		1 147 291	50,17	1 494 839	67,63
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	8 082		8 082	0,35	1 020	0,05
. Organismes sociaux	2 500		2 500	0,11	483	0,02
. Etat, impôts sur les bénéfices	109 532		109 532	4,79	62 383	2,82
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	63 306		63 306	2,77	71 438	3,23
. Autres	386 917		386 917	16,92	314 203	14,22
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	491 355		491 355	21,48	198 634	8,99
Charges constatées d'avance	3 965		3 965	0,17	1 018	0,05
TOTAL (II)	2 212 947		2 212 947	96,76	2 144 019	97,09
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 287 003		2 287 003	100,00	2 210 238	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	0,35	8 000	0,36
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	800	0,03	800	0,04
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 112 123	48,63	992 504	44,90
Résultat de l'exercice	109 769	4,80	119 620	5,41
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 230 692	53,81	1 120 923	50,72
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			20 812	0,94
Provisions pour charges	20 812	0,91		
TOTAL (III)	20 812	0,91	20 812	0,94
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 727	10,44	302 131	13,67
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	156 686	6,85	146 317	6,62
. Organismes sociaux	196 088	8,57	186 306	8,43
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 369	0,63		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	245 104	10,72	258 423	11,69
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	45 492	1,99	53 464	2,42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	128 505	5,62	116 862	5,29
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	10 528	0,46	5 000	0,23
TOTAL (IV)	1 035 499	45,28	1 068 502	48,34
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 287 003	100,00	2 210 238	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	5 155 286		5 155 286	100,00	5 493 384	100,00	-338 098	-6,14		
Chiffres d'Affaires Nets	5 155 286		5 155 286	100,00	5 493 384	100,00	-338 098	-6,14		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					24 188	0,44	-24 188	-100,00		
Autres produits			12 067	0,23	61 584	1,12	-49 517	-80,40		
Total des produits d'exploitation (I)			5 167 353	100,23	5 579 156	101,56	-411 803	-7,37		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			2 353 361	45,65	2 586 362	47,08	-233 001	-9,00		
Impôts, taxes et versements assimilés			68 262	1,32	75 731	1,38	-7 469	-9,85		
Salaires et traitements			1 808 749	35,09	1 914 604	34,85	-105 855	-5,52		
Charges sociales			788 944	15,30	869 600	15,83	-80 656	-9,27		
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			10 947	0,21	146	0,00	10 801	N/S		
Total des charges d'exploitation (II)			5 030 263	97,57	5 446 444	99,15	-416 181	-7,63		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			137 090	2,66	132 712	2,42	4 378	3,30		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances			5 010	0,10	3 843	0,07	1 167	30,37		
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			1 118	0,02	715	0,01	403	56,36		
Total des produits financiers (V)			6 128	0,12	4 558	0,08	1 570	34,44		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			6 128	0,12	4 558	0,08	1 570	34,44		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			143 218	2,78	137 270	2,50	5 948	4,33		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
31/12/2017
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2016
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

Produits exceptionnels sur opérations de gestion
Produits exceptionnels sur opérations en capital
Reprises sur provisions et transferts de charges

Total des produits exceptionnels (VII)

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
Charges exceptionnelles sur opérations en capital

Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions

Total des charges exceptionnelles (VIII)**RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**

Participation des salariés (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

Total des Produits (I+III+V+VII)**Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)****RÉSULTAT NET**

Dont Crédit-bail mobilier

Dont Crédit-bail immobilier

1 429 0,03

1 429 N/S

1 429 0,03

1 429 N/S

-1 429 -0,02

-1 429 N/S

32 020 0,62

17 650

0,32

14 370

81,42

5 173 480 100,35

5 583 713

101,64

-410 233

-7,34

5 063 712 98,22

5 464 094

99,47

-400 382

-7,32

109 769

Bénéfice

2,13

119 620

Bénéfice

2,18

-9 851

-8,23

Annexes AS TECHNOLOGIE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 2 287 002,77 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 109 768,65 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOMMAIRE

I-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

II- EVENEMENTS POST-CLOTURE

III- REGLES ET METHODES COMPTABLES

**IV- COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE
RESULTAT**

I-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En date du 17/05/2016, la société AS TECHNOLOGIES SARL a changé de forme juridique pour devenir une société par actions simplifiée.

II- EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

III- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice

3-1 - Provisions pour dépréciation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées sur la base des difficultés de recouvrement de chacune de créances concernées.

3-2 -Autres créances

Sont enregistrés essentiellement sous cette rubrique les montants suivants :

- . TVA déductible pour 33 326 euros
- . CICE pour 109 532 euros
- . Compte courant AS INTERNATIONAL GROUP pour 300 000 euros

3-3 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent aux opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles les prestations ne sont pas encore reçues.

3-4 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont établies en conformité avec le règlement CRC 2000-06 sur les passifs. Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation du risque concerné à la date de l'arrêté des comptes.

3-5 - Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas enregistrées dans les comptes sociaux. L'indemnité de départ en retraite estimée pour le personnel présent, calculée selon la méthode des droits acquis à la clôture de l'exercice, extrapolée pour un départ volontaire des salariés à l'âge de 62 ans est de 33 224 euros.

3-6 - Médailles du travail

Les conventions collectives en vigueur au niveau de la société AS TECHNOLOGIE ne prévoient pas de dispositions particulières relatives aux médailles du travail.

3-7- Modalités d'enregistrement du chiffre d'affaires

Projets au forfait

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement technique du projet. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Dès qu'un risque de perte potentielle surgit, l'intégralité de la perte est provisionnée.

Contrats annuels

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé prorata temporis.

Prestations en régie

Le chiffre d'affaires réalisé en régie est comptabilisé au fur et à mesure des prestations effectuées. La facturation est fonction du nombre de jours travaillés chez le client.

3-8- Identité de la société mère consolidant les comptes de notre société

Société consolidante : Les comptes de la société AS INTERNATIONAL GROUP SAS et ses filiales sont consolidées dans le GROUPE NEURONES SA.

3-9- Intégration fiscale

La société AS TECHNOLOGIE est sortie du périmètre d'intégration fiscale du groupe NEURONES à compter du 1^{er} janvier 2011.

IV- COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4-1-Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	66 219		7 836
TOTAL	66 219		7 836
TOTAL GENERAL	66 219		7 836

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			74 055	74 055
TOTAL			74 055	74 055
TOTAL GENERAL			74 055	74 055

4-2-Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

4-3-Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations				
Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	20 812			20 812
TOTAL Provisions	20 812			20 812
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	20 812			20 812
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

4-4-Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	74 055		74 055
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 147 291	1 147 291	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	8 082	8 082	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	2 500	2 500	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	109 532	109 532	
- T.V.A	63 306	63 306	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	2 643	2 643	
Groupe et associés	305 010	305 010	
Débiteurs divers	79 264	79 264	
Charges constatées d'avance	3 965	3 965	
TOTAL GENERAL	1 795 647	1 721 592	74 055
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	238 727	238 727		
Personnel et comptes rattachés	156 686	156 686		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	196 088	196 088		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	14 369	14 369		
- T.V.A	245 104	245 104		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	45 492	45 492		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	128 505	128 505		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	10 528	10 528		
TOTAL GENERAL	1 035 499	1 035 499		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

4-5-Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	29 506
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 79 264 euros)	91 667
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	360
TOTAL	121 533

4-6-Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 456
Dettes fiscales et sociales	274 638
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 126 783 euros)	
TOTAL	299 094

4-7-Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 965	10 528
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 965	10 528

4-8-Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	16,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	16,00

4-9- Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Capital social	8 000			8 000
Réserve légale	800			800
Report à nouveau	992 503	119 620		1 112 123
Résultat de l'exercice	119 620	109 769	119 620	109 769
TOTAL	1 120 923	229 389	119 620	1 230 692

4-10-Ventilation du chiffre d'affaires net

Ventilation par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	5 155 286
TOTAL	5 155 286

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	5 155 286
TOTAL	5 155 286

4-11-Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	143 218	
Résultat exceptionnel (et participation)	-1 429	
Résultat comptable	109 769	

4-12-Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4-13-Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 030
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	5 030

4-14-Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	29	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	44	

4-15- Crédit baux

Néant

4-16- Engagements financiers hors bilan

Engagement donnés :

Indemnités départ à la retraite 33 224 euros.

Engagement reçus :

Néant

4-17- Comptabilisation, présentation du CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La société a opté pour la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel : crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :
Le montant comptabilisé au crédit du compte de charges 649100 est de 47 149 euros.

Le CICE a été utilisé sur l'exercice 2017 essentiellement pour des dépenses de formation, de recrutement et d'amélioration du fonds de roulement.